

## Cahier de doléances du Tiers État sans corporations de Reims (Marne)

Demandes et doléances des vingt-quatre députés des communes qui n'ont point de corporations en la ville de Reims, assemblés en l'hôtel de ville dudit lieu le neuf mars mil sept cent-quatre-vingt-neuf.

Ils demandent :

1° La suppression de l'exportation des bleds hors le royaume.

2° La suppression de l'impôt de la corvée, à la place duquel on établira sur les grands chemins des barrières ~~pour percevoir un droit quelconques sur toutes les voitures qui passeront à raison du nombre des chevaux qu'elles auront.~~

3° La diminution du sel en le mettant à un prix uniforme partout le royaume conformément à ce que dit M. Necker dans son compte rendu au Roi.

4° Un tarif net, clair et simple sur les droits des contrôles des actes, et que lorsqu'il arrivera quelques contestations à ce sujet, les juges des lieux puissent en connaître et décider.

5° La suppression totale des aides et de toutes entrées sur telles choses quelconques.

6° Que la province de Champagne soit mise en pays d'État composée de la même manière que la province du Dauphiné.

7° Que les États établissent un receveur dans chaque élection pour y recevoir les deniers qui proviendront des impôts pour les verser directement au trésor royal.

8° Que les ministres des finances rendront un compte au Roy chaque année, lequel sera rendu public par la voie d'impression et dans la forme que l'a rendue l'immortel ministre M. Necker.

9° Que les personnes qui seront chargés du ministère seront comptables de leur administration aux États-généraux qui seront assemblés au moins tous les cinq ans et qu'on ne pourra établir aucun impôt pendant l'intervale desdits États-généraux.

10° Qu'il ne soit pas souffert que dans lesdits États-généraux, le tiers-état n'y paraisse pas dans l'état avilissant ou il a été dans les précédents, que les voix se comptent par tête et non par ordre.

11° La suppression de toutes les justices seigneuriales.

12° Qu'il soit accordé le droit de chasse à tout particulier surtout dans le temps ou le gibier fait dans les campagnes le plus de ravage et ruine les espérances du cultivateur.

13° Demander la suppression des intendants dans le royaume.

14° S'opposer à ce que les dettes du clergé qui se montent à plus de cent-quarante-millions ne soient réunies aux dettes de l'État, parce qu'il est naturel et juste que ceux qui ont contracté ces dettes les payent.